

ESPACE FAMILLE

Début 2019

**PENSEZ À METTRE
À JOUR VOTRE
QUOTIENT FAMILIAL !**



Direction Éducation Enfance Jeunesse - Service Espace famille
21 avenue Alexandre Goupil / T. 02 51 78 33 00

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 sauf le jeudi ouvert 13h30 - 17h30

Le plein d'infos pratiques avec la newsletter *des mairies* abonnez-vous sur orvault.fr !



Début 2019 - mise à jour des quotients familiaux (ou ressources)

Je suis allocataire CAF *
et j'ai autorisé la Ville à importer mes données en provenance de la CAF.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Vos données seront automatiquement actualisées **début février**.

Mais si après cet échange d'information la Ville n'a pas reçu mon quotient familial (QF)/ mes ressources ? Que se passe-t-il ?

Si la Ville constate que la CAF n'a pas été en mesure de lui transmettre votre QF/vos ressources, vous en serez directement informé par la Ville. Vous aurez alors jusqu'au **28 février** pour faire calculer votre QF (ou vos ressources).

Transmettez à espacefamille@mairie-orvault.fr les documents requis ou rendez-vous en Mairie (à l'Hôtel de Ville ou à la Direction Éducation Enfance Jeunesse).
Pièces à fournir : votre dernier avis d'imposition et un relevé récent des prestations que vous percevez de la CAF.

C'est noté. Merci !

* Je perçois des prestations liées à mon niveau de ressources (PAJE, allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, aide au logement, etc)



À NOTER

La mise à jour de votre QF (ou ressources) est **obligatoire** car elle permet à la Ville de calculer vos tarifs. **En l'absence d'information, les tarifs maximum seront appliqués**, par défaut, à toutes les prestations que vos enfants consommeront dès le 1^{er} février 2019.

Je ne suis pas allocataire CAF
ou je suis allocataire mais j'ai refusé que la Ville récupère mes données auprès de la CAF.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Rendez-vous, **entre le 7 et le 31 janvier 2019**, en Mairie (à l'Hôtel de Ville ou à la Direction éducation Enfance Jeunesse) ou transmettez vos documents à espacefamille@mairie-orvault.fr

Pièces à fournir : votre dernier avis d'imposition et si vous êtes allocataire CAF ou MSA : un relevé récent des prestations perçues.

Ok, merci !

